

# QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité  
30 novembre 2011- 6h33, 7h33 et 8h33

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,  
Radio Africa numéro 1



## A retenir

- ✓ Relations internationales : Manifestation de puissance
- ✓ De l'indépendance au réseau de dépendance
- ✓ Voter « abstention » à l'UNESCO, quel courage ?
- ✓ 8 pays abstentionnistes
- ✓ Droit à un Etat : d'abord voté au Conseil de Sécurité

## Thème en gestation

- ◆ Visite du Pape au Bénin : pour qui travaille Benoît XVI ?
- ◆ Dévaluer et quitter la Zone Franc ou quitter la Zone Franc et dévaluer ?

## Conditionnalités de l'aide :

### « deux poids, deux mesures »

Les pays donateurs occidentaux, l'Union européenne en particulier, ont toujours mis en valeur les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. Mais l'Union européenne oublie que l'Union africaine a les mêmes valeurs essentielles. Si ces droits universels et indivisibles sont reconnus, la différence entre l'UE et l'UA est que chacun a fixé ses limites pour tenter de « ne pas empiéter sur les larges compétences des gouvernements des Etats-membres de ces organisations ». Chacun promet officiellement « les droits des femmes et des enfants, ainsi que ceux des minorités et des personnes déplacées ». La réalité, c'est le rapport de force tant en termes de puissance économique que militaire. Dans un cadre plus élargi, ces grandes valeurs s'appliquent aussi aux pays Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Ce rapport de force peut alors se mettre en place dans le cadre des relations partenariales entre les pays de l'UE et ceux de l'ACP. Une forme d'incitation est en train de se mettre en place et se résume à ceci : « Si un des

pays ACP ne respecte pas les droits de l'homme, les concessions tarifaires de l'UE peuvent être suspendues et les programmes d'aide réduits ou limités ».

Du coup, il faut croire qu'il existe une conditionnalité démocratique pour la mise en œuvre de l'aide de l'Union européenne, et de manière générale de l'aide au développement en général, qu'elle soit liée ou non liée. Les conséquences de ces conditionnalités donnent des effets pervers dans les pays africains. Alors que l'aide apparaît sous la forme d'une « carotte », la mise en œuvre de la conditionnalité démocratique se fait sous l'angle du « bâton » que constitue la sanction économique quand elle ne devient pas tout simplement une arme économique.

En réalité, il existe des hiérarchisations, des gradations parfois très subtiles entre une forme de conditionnalité démocratique fondée sur une politique négociée dans le cadre d'un rapport de force différencié.

Une politique préventive consiste à annoncer ce qui risque d'arriver si les pays ne respectent pas les conditions démocratiques posées. Manifestement, lorsque l'on compare la position de la France sur les conditionnalités démocratiques au Cameroun, au Tchad, au Togo, au Gabon et la Côte d'Ivoire, il y a matière à discussion. Lorsque les conditionnalités préventives ne sont pas respectées et que cela ne semble émouvoir personne, il y a manifestement une politique de « deux poids, deux mesures » selon les intérêts défendus. En fonction des intérêts protégés ou défendus par les autorités africaines au bénéfice prioritaire des pays donateurs, ces derniers font des conceptions, voire des exceptions en matière de politique intérieure du pays africain. Les conséquences peuvent être terribles sur les populations lésées dans leur droit avec une absence de vérité des urnes et donc de démocratie. En retour, l'efficacité de l'aide peut être mise en cause par le citoyen africain. Doute sur l'effectivité et sur l'efficacité avec des conséquences préjudiciables, ne serait-on pas en fait en train de légitimer l'arbitraire de l'aide au développement en feignant de le fonder sur le respect des droits et libertés fondamentaux ? Pour être plus explicite, la conditionnalité démocratique n'est-elle pas devenue une arme pour imposer des arbitrages politiques et économiques au profit des intérêts économiques européens, ce au détriment des droits légitimes des populations africaines sans défense ? YEA.



Contact Africa1  
+33 1 55 07 58 07/01  
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com  
yeamaizo@amaizo.info

### Questions sur l'actualité

La Grande Matinale  
Lundi à Vendredi :  
6h33, 7h33 et 8h33

## Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à  
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet  
d'apporter des éclairages originaux,  
assurément différents de  
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

[www.amaizo.info](http://www.amaizo.info)

Rubrique  
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/  
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)